



**ORGANISATION POUR LA  
CONSERVATION DE LA FAUNE  
SAUVAGE D'AFRIQUE**

**ORGANIZATION FOR  
CONSERVATION OF  
AFRICAN WILDLIFE**

B.P: 7104 Yaoundé (Cameroun)  
(Po Box)

Tel.: (+237) 677 726 628  
Email: linjouomi@yahoo.fr

Fax: (+237)

**CONFERENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES  
EN CHARGE DE LA DEFENSE, DE LA SECURITE ET DES AIRES  
PROTEGEES SUR LA LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE ET AUTRES  
ACTIVITES CRIMINELLES TRANSFRONTALIERES...  
SEGMENT MINISTERIEL**

**DECLARATION**

**DE S.E. Mme ROSALIE MATONDO, MINISTRE DE L'ECONOMIE  
FORESTIERE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, PRESIDENTE  
EN EXERCICE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE  
L'ORGANISATION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE  
SAUVAGE D'AFRIQUE (OCFSA)**

.....

**N'DJAMENA, LE 25 JANVIER 2019**

- **S.E.M. Sidick ABDELKERIM HAGGAR**, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche de la République du Tchad ;
- **S.E.M. François-Xavier DE DONNEA**, Ministre d'Etat, Facilitateur du Royaume de Belgique du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC);
- **Leurs Excellences**, Mesdames et Messieurs les **Ministres** ;
- S.E.M. l'Ambassadeur, Secrétaire Général de la CEEAC ;
- Leurs Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- S.E.M. Le Commissaire Paix et Sécurité de la CEDEAO ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC;
- Monsieur le Secrétaire Permanent de l'OCFSA ;
- Monsieur le Secrétaire Permanent du GABAC ;
- Monsieur le Président de la **CEFDHAC** ;
- Mesdames et Messieurs, Distingués invités.

C'est au nom de Madame Rosalie MATONDO, qui n'a pas pu effectuer le déplacement en raison de l'annulation du vol Rwandair du 24 janvier 2019 que je prends la parole en cette circonstance solennelle, à l'occasion du Segment de haut niveau de la Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des Aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières, organisée à l'initiative de la Facilitation du Royaume de Belgique du PFBC, avec l'appui financier de l'Union Européenne et de la Coopération allemande (GIZ), en collaboration avec le Gouvernement du Tchad, la COMIFAC et l'OCFSA. Qu'il me soit permis de rendre, tout d'abord, un vibrant hommage à **S.E.M. Idris DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad qui a bien voulu accepter que ces importantes assises soient placées sous son Haut Patronage. Qu'il nous soit aussi permis d'exprimer notre reconnaissance et de remercier tous les Ministres et les

partenaires multilatéraux et bilatéraux, ainsi que les représentants des Agences de l'ONU dont la présence effective à cette étape importante de la Conférence est la matérialisation de leur engagement et de leur solidarité aux problèmes de sécurité transfrontalière qui frappe notre Continent en général, et l'Afrique centrale en particulier. Ces remerciements s'adressent aussi à S.E.M. François De Donnea, Ministre d'Etat du Royaume de la Belgique et au Secrétaire Exécutif de la **COMIFAC** d'avoir bien voulu associer l'OCFSA à l'organisation de cette Conférence, au regard de son mandat.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Chers Partenaires,**

Au regard du contexte marqué depuis le début des années 2000, par des niveaux sans précédents de l'exploitation criminelle de la faune et de la flore, avec notamment l'irruption de nouvelles formes de braconnage en bandes de criminels lourdement armés et bien organisés alimentant un réseau mondial de trafiquants bénéficiant des complicités difficilement démontables, l'initiative de la présente Conférence s'avère salutaire. Cette étape décisionnelle intervient à la suite d'un atelier technique préparatoire international organisé à Douala (Cameroun), en mars 2018 qui avait permis de dégager des actions opérationnelles sur la question de la sécurité des Etats et la lutte contre le grand braconnage en rapport avec la circulation des bandes armées ainsi que la transhumance incontrôlée et armée entre le Sahel et l'Afrique Equatoriale, et de 2 jours d'intense travaux des experts qui ont planché sur les conclusions dégagées et de soumettre à cette haute instance des propositions pertinentes que nous tenons à saluer. Notre souhait est que le plan d'action de N'Djamena précise des responsables de la coordination et du suivi technique, en tenant compte des mandats des différentes organisations intergouvernementales concernés. Il est également souhaitable que des mesures soient prises pour la mobilisation des financements nationaux et des partenaires.

**Distingués invités, Mesdames et Messieurs ;**

En effet, l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) a estimé en 2014, que plus de 20 000 éléphants sont tués chaque année en Afrique et qu'ils pourraient même disparaître dans 20 ans ! Il a été, en outre, établi que le braconnage a entraîné la quasi-disparition des rhinocéros au Cameroun, en Centrafrique et en République Démocratique du Congo. Il est, en outre, admis que le braconnage de la faune et l'exploitation illégale des produits forestiers ne constituent pas seulement une menace pour l'environnement, mais aussi pour la paix et la sécurité des Etats et de leurs populations. Ils alimentent la corruption dans les aéroports, les ports, les bureaux de douanes, les services de sécurité et les couloirs de transhumance armée et incontrôlée. Ils fournissent de nouveaux revenus aux groupes insurgés et réseaux criminels dans l'ensemble du continent africain ! Bien plus, le Conseil de sécurité des Nations unies a reconnu que le trafic des espèces sauvages en Afrique centrale alimentait les conflits et menaçait la sécurité régionale et nationale, car il constitue une source de financement pour les milices et groupes terroristes. Ce même constat a été fait par l'Union Africaine (U.A), la CEEAC, la COMIFAC, la Conférence des Ministres en charge de la Faune de l'OCFSA et le Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC).

En réponse, mon pays a appuyé l'Union africaine, pour l'organisation d'une Conférence à Brazzaville, du 27 au 30 avril 2015, sous la présidence du Président Denis SASSOU NGUESSO du Congo ; Conférence qui a permis d'élaborer une Stratégie commune de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages en Afrique, adopté par la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine, en 2016. Parallèlement à cette initiative louable, les Chefs d'Etats de la CEEAC, avaient par décision prise ici à N'Djamena en 2015, ordonné la poursuite de la redynamisation de l'OCFSA, une Institution du Traité de la COMIFAC dont l'agonie des années 2000 constitue une des raisons de l'irruption de la criminalité faunique en Afrique. Cette redynamisation a conduit à l'adoption du nouveau statut et à la signature d'un Accord de siège avec le Cameroun, en juin 2015, puis à la mise en place d'une nouvelle Equipe statutaire qui a déjà doté cette Organisation d'un Plan Stratégique Intérimaire 2019-2022 et d'une Note d'information bilingue (français-anglais) qui constituent des documents de plaidoyer qu'il nous semble

utile de capitaliser. Ce Plan d'action qui comprend 7 axes stratégiques pour **un coût estimatif de 5,35 milliard de F.CFA** a pour ambition de capitaliser toutes les initiatives de conservation de la faune et de la biodiversité, entreprises en Afrique depuis 2010. Quelques notes conceptuelles de projets pour la mise en œuvre de ce Plan, élaborées par le Secrétariat Permanent sont déjà disponibles et j'en profite pour le féliciter.

Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers Partenaires

En raison de son statut ouvert à tous les pays africains, l'OCFSA a tous les atouts de servir d'institution spécialisée focale pour accompagner la coordination ou tout au moins, le suivi technique du Plan d'action de N'Djamena. C'est donc le lieu de lancer un vibrant appel à tous les pays africains, et notamment au Niger, RDC et Soudan du Sud de formaliser leur adhésion à cette Organisation. Il n'est pas superflu de rappeler que la RDC était à l'initiative de l'OCFSA à Bangui en 1981 et que le Soudan du Sud est issu de l'éclatement de l'ex-Soudan qui est un pays membre fondateur. L'objectif est, à terme, de faire de l'OCFSA, une Institution spécialisée appelée à jouer un rôle majeur dans le suivi technique de la mise en œuvre de la Stratégie commune de l'Union africaine en matière de lutte contre le braconnage.

Je lance aussi un appel à tous les pays de l'espace CEEAC/COMIFAC pour accélérer la finalisation de leur adhésion. Quelques actions prioritaires de cette Conférence pourraient être d'une part, de renforcer cette Organisation afin qu'elle mène convenablement ses activités et, de l'appuyer pour des actions en vue de l'adhésion des autres Etats non membres présents à cette rencontre, pour une synergie d'action

Nous ne saurons terminer ce propos sans rendre un hommage appuyé au Gouvernement tchadien pour toutes les commodités prises pour la réussite de cette rencontre, et au peuple frère du Tchad pour son hospitalité remarquable.

Vive la Conservation de la faune et de la biodiversité en Afrique et,  
Vive la Coopération internationale.

Merci pour votre bien aimable attention. / -